

RÉHABILITATION THERMIQUE DE LA CITÉ TRUILLOT EN GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE

Ce projet, lancé en fin d'année 2016 par l'Office Public de l'Habitat d'Ivry-sur-Seine, permet de réaliser la réhabilitation thermique de 265 logements locatifs sociaux de la Cité Truillot.

La réhabilitation du bâtiment, inscrite dans le cadre du projet de renouvellement urbain Gagarine-Truillot, permettra d'améliorer significativement l'efficacité énergétique mais aussi sa performance acoustique. Grâce aux travaux réalisés, les consommations énergétiques diminueront de 59 %. La performance énergétique du bâtiment fera l'objet d'une labélisation Cerqual profil Rénovation énergétique. En outre, les économies de charges locatives sont estimées à 35 % pour les familles qui y résident et qui sont bien souvent en situation de forte précarité énergétique.

Le programme de travaux consiste à isoler le bâtiment par l'extérieur en remplaçant les menuiseries extérieures. Des travaux relatifs au chauffage seront également réalisés. En effet, le bâtiment sera raccordé au réseau de chaleur de la ville, composé à 50% d'énergies renouvelables.

Le projet est cofinancé à hauteur de 2 287 109,23 € par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). La commune d'Ivry-sur-Seine et le Département du Val-de-Marne apportent également un soutien financier au projet.



TÉMOIGNAGE DU PORTEUR

« La réhabilitation de la résidence Truillot était initialement prévue dans le cadre d'un projet de rénovation urbaine (ANRU) dont la candidature n'avait pas été retenue. Le programme de travaux a été réalisé à partir d'investigations techniques sur le bâti et du recensement des attentes des locataires par le biais d'une enquête. Le projet, inscrit dans le périmètre de la ZAC Gagarine-Truillot, a fait l'objet du dispositif de concertation menée par la ville en partenariat avec l'OPH. L'opération prévoyait la certification Cerqual Patrimoine Habitat, Effinergie rénovation, Option BBC. Ce label a permis de garantir de faibles consommations énergétiques aux locataires puisqu'il impose un niveau de consommations inférieur à 104 kWh/m².an.

Le programme de travaux soutenu par les fonds européens permet de réduire de 59% les déperditions des bâtiments et d'améliorer le confort des 265 logements. Les consommations d'énergie primaires diminuent dans la même proportion. »

Chiffres-clés

Réhabilitation thermique de 265 logements sociaux

Dates de réalisation du projet :

28/12/2016 – 31/12/2018

Coût total du projet : 4 574 218.46 €

Montant du cofinancement FEDER :

2 287 109.23 €

Contact :

Nadine RIBIER

Chargée d'étude et du développement
OPH d'Ivry-sur-Seine

nadine.ribier@oph-ivry.fr